



# INTÉGRER L'ENS RENNES

---

L'ENS Rennes accueille des élèves sous 3 statuts : des élèves-normalien-ne-s fonctionnaires stagiaires, des étudiant-e-s normalien-ne-s et des stagiaires en formation continue.

## ÉLÈVE NORMALIEN-NE FONCTIONNAIRE STAGIAIRE : ADMISSION PAR CONCOURS NATIONAL

---



L'ENS Rennes recrute chaque année environ 81 normalien-ne-s fonctionnaires stagiaires par ses concours :

[concours 1re année](#)  
[concours cycle master](#)

Ce statut leur permet de recevoir une rémunération d'environ 1500 € brut mensuels en contrepartie d'un [engagement décennal](#).

Ils suivent un parcours personnalisé de formation par la recherche, validé par les équipes pédagogiques, dans les différents départements d'enseignement et de recherche de l'ENS Rennes.

## ÉTUDIANT-E NORMALIEN-NE : ADMISSIONS PARALLÈLES

---

Des étudiant-e-s normalien-nes (français, européens ou étrangers) sont également inscrits chaque année dans les différentes formations de l'ENS Rennes. Ils ont accès aux mêmes ressources pédagogiques et suivent le même parcours que les étudiants normalien-ne-s fonctionnaires stagiaires. Ils accèdent avec le même succès aux principaux débouchés des différents départements d'enseignement et de recherche de l'ENS Rennes.

Plus d'information : [rubrique admissions parallèles](#)

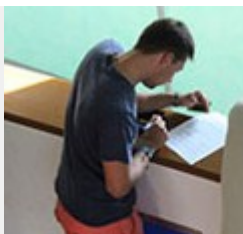
## STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE

---

Des stagiaires en formation continue sont également inscrits dans les différentes formations de l'ENS Rennes, notamment pour préparer le concours de l'agrégation. Ils ont accès aux mêmes ressources pédagogiques et suivent des parcours adaptés à leur projet professionnel dans les départements d'enseignement et de recherche de l'ENS Rennes.

Mise à jour le 26 septembre 2018

**À NOTER DANS VOS AGENDAS**



### **Ouverture des inscriptions aux concours jusqu'au 11 janvier (17 heures)**

Les inscriptions aux concours d'entrée de l'École normale supérieure de Rennes seront ouvertes du 10 décembre 2018 au 11 janvier 2019 à 17 heures, sauf pour le concours ATS pour lequel les inscriptions s'effectueront du 13 février 2019 au 13 mars 2019.

### **L'ENS Rennes passe son oral**

Rendez-vous dès maintenant sur [CAMPUS-CHANNEL](#) pour poser vos questions et vendredi 7/12 à 18h00 pour suivre le direct.

7 DÉCEMBRE 2018 | 18H00

**ORAL**

**CC** CAMPUS-CHANNEL

avec

**Laurent Dehouck**, VP Formation, et  
**Antoine Benady**, président du Bureau des Arts,  
normalien en 2e année | Mécatronique

[www.campus-channel.com](http://www.campus-channel.com)

**ADMIS(SIBLE)**



**Cet été, reste à la page !**

**Une page Facebook pour toi.**

Logement, rentrée, vie étudiante, est-ce qu'il pleut tant que ça en Bretagne ?, ... des élèves terenseignent, te rassurent et te répondent sur la page Facebook : [AdmissiblesENS Rennes2018](#)